

Témoignages

JOURNAL FONDÉ EN 1944 PAR LE DR RAYMOND VERGÈS

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N°21115 - 78ÈME ANNÉE

IL Y A 55 ANS, A SAINT-ANDRÉ, L'ASSASSINAT D'ÉDOUARD SAVIGNY

C'était le 10 décembre 1967, il y a 55 ans. On votait ce jour-là, à Saint-André pour des élections partielles (municipale et cantonale). Paul Vergès était candidat au double scrutin. Edouard Savigny, un modeste ouvrier agricole et militant PCR, était frappé à mort à quelques pas de la Mairie par une bande de nervis déchainés au service du candidat « officiel » à la Mairie, le Dr Dubard. Edouard Savigny avait 54 ans.



Ces élections devaient avoir lieu le 24 septembre précédent, mais le Préfet Jean Vaudeville avait dû suspendre les opérations de vote en cours de journée, à cause du climat d'extrême violence qui y régnait. Reporté donc au 10 décembre, le scrutin va une fois de plus se dérouler dans des conditions scandaleuses.

Outre les insultes et intimidations de toutes sortes, l'expulsion des assesseurs communistes des bureaux de vote et une fraude massive, la journée sera marquée par deux événements majeurs, l'arrestation arbitraire de Paul Vergès et de son expulsion de Saint-André, sur réquisition du

Président de la délégation spéciale, et l'assassinat d'Edouard Savigny qui venait d'accomplir son devoir de citoyen.

Sans surprise, le tribunal administratif - confirmant une tradition - validait les élections, mais elles seront finalement cassées par le Conseil d'État en novembre 1969.

Sur le plan pénal, quatre des agresseurs de Savigny seront acquittés par la « Justice », le cinquième écopant d'une légère peine de prison avec sursis !!

« IGNORER LE PASSE DU PCR EST INDIGNE D'UN COMMUNISTE » !

« ...Chaque militant doit inscrire dans sa mémoire les grandes étapes et les luttes du PCR qui ont marqué l'Histoire de la Réunion, l'ignorer est indigne d'un communiste ... » !
Ce sont les mots de Paul Vergès.

A Saint-André, la Section PCR s'est toujours attachée à ce que les souvenirs de cette sombre journée, de ce crime odieux de décembre 1967, ne s'oublient jamais. Chaque 10 décembre, une délégation de la

Section - fidèle à la tradition voulue par Ary Payet - se rend sur la tombe d'Edouard Savigny pour honorer sa mémoire et par la même l'occasion celle des autres militants du PCR victimes de violences néocoloniales, notamment au cours des années Michel Debré, premier ministre de la France puis député de la Réunion.

**MARCEL DASSOT - FRANCOIS COUPOU -
HELIAR LAUDE - THOMAS SOUNDAROM -
JOSEPH LANDON - RICO CARPAYE**

Comme Edouard Savigny, eux aussi étaient aux côtés du PCR et de ses dirigeants, dans la lutte pour la liberté, le respect des droits et la dignité du peuple Réunionnais. Ils en ont payé le prix fort :

Marcel Dassot, suspecté d'être l'auteur d'inscriptions sur les murs de Saint-Denis, visant un magistrat, meurt chez lui le 20 octobre 1949, d'un traumatisme crânien, après une garde à vue musclée ! Il avait 21 ans.

François Coupou, un jeune dionysien, est assassiné à proximité de la Cour Lucas à Saint-Denis, le 29 mai 1958, après un rassemblement du PCR.

Héliar Laude est tué le 15 mars 1959, d'une balle en plein cœur devant un bureau de vote, à Sainte Clotilde, le soir des élections municipales.

Thomas Soundarom, à Saint-Louis, est tué d'une balle dans la poitrine, le 6 février 1962, lors d'une manifestation de planteurs soutenue par le PCR.

Joseph Landon, au Port, est assassiné après un meeting du PCR, le 17 mai 1974. Rico Capaye, un jeune Portoï de 17ans, tué au rond-point du Sacré-Cœur, le 14 mars 1978, lors d'une manifestation et passage du cortège du député Jean Fontaine, nouvellement élu dans la 2e circonscription.



Les auteurs de ces crimes odieux ont à chaque fois (quand ils ont été poursuivis !) bénéficié de la plus grande clémence du tribunal !!

Nous devons tous garder en mémoire cette page tragique et honteuse de l'Histoire de la Réunion, mais riche d'enseignements. Indispensable pour continuer la lutte et faire face aux défis de notre temps.

Car, comme le disait aussi le fondateur du PCR : « *Nous devons toujours connaître le passé, pour comprendre le présent et bâtir l'avenir* ».

Paul Dennemont

PROJET DE RÉFORME DES RETRAITES : LES SYNDICATS S'OPPOSENT AU PROJET D'ELIZABETH BORNE



"Ils sont obstinés, je pèse mes mots, à dire qu'il faut travailler jusqu'à 65 ans", a dénoncé le secrétaire général de la CGT, Philippe Martinez, premier reçu à Matignon.

De son côté, Philippe Martinez a critiqué une *"méthode incompréhensible, puisqu'on fait un point avec la Première ministre alors que les concertations ne sont pas terminées"*. Dans ces conditions, la CGT ne se rendra *"sûrement pas"* au rendez-vous fixé le 9 décembre avec le ministre du Travail, Olivier Dussopt.

Laurent Berger, dirigeant de la CFDT, a exprimé lui sa *"crainte"* que la réforme se concentre sur une *"mesure d'âge"* (report de l'âge légal de départ à 65 ans, ou à 64 ans avec allongement accéléré de la durée de cotisation) *"qui ne tiendrait pas compte de deux mois de concertation"*.

Ce dernier a rappelé ses propositions *"sur les travailleurs seniors, les métiers pénibles, les petites retraites"*, devant une Première ministre *"à l'écoute"*. *"Mais tout report de l'âge légal de départ en retraite fera que la CFDT sera en intersyndicale pour se mobiliser"*, a-t-il prévenu.

"Je le redis avec force: attention à ne pas avoir une réforme qui va être dure, qui va être vécue très durement par les travailleurs, et la réaction sociale sera tout aussi déterminée".

L'ensemble des syndicats (CFDT, CGT, FO, CFE-CGC, CFTC, Unsa, Solidaires et FSU) ont annoncé qu'ils décideraient d'une "première

Les dirigeants syndicaux ont promis une mobilisation sociale "déterminée" en cas de report de l'âge de départ à la retraite, après plusieurs rendez-vous bilatéraux organisés le 8 décembre avec la Première ministre Élisabeth Borne.

date de mobilisation unitaire" en janvier 2023 "si le gouvernement demeurerait arc-bouté sur son projet" de contraindre les salariés à travailler plus longtemps, au motif d'assurer l'équilibre du système de retraite.

Cette journée d'action serait annoncée dans la soirée de la présentation du projet gouvernemental, qui devrait intervenir d'ici le 15 décembre. Une mobilisation que l'exécutif serait avisé de *"prendre au sérieux"*, a estimé Philippe Martinez.

Le gouvernement a choisi le report de l'âge de départ à 65 ans, celui-ci sera porté dans un projet de budget rectificatif de la Sécurité sociale, selon plusieurs invités d'un dîner à l'Élysée. François Hommeril (CFE-CGC) s'est élevé contre l'argument selon lequel *"le système de retraite serait en péril: c'est faux"*.

Précédemment, *"on avait considéré qu'il y avait du bien-fondé à passer à 62 ans et à 42 années de cotisation, mais là il n'y a aucune justification"*, a commenté le président de la confédération des cadres.

"En reculant l'âge de départ, on fait peser la réforme uniquement sur les salariés", a déploré Cyril Chabanier (CFTC), qui regrette l'absence de mesures sur les entreprises. "Les contreparties sur l'emploi des seniors ne sont pas suffisantes pour compenser une mesure profondément injuste", a-t-il poursuivi.

Frédéric Souillot (FO) sera le dernier responsable syndical reçu par Elisabeth Borne, le 9 décembre dans l'après-midi.



KROIR OSINONSA PA KROIR PA DANN RÉSHOFMAN KLIMATIK ? ANTANSSYON SA LA PA IN MOVÉ TOUR ZOUÉ PAR PAUL VERGÈS !

Mézami dopi inn – dé zour kissoi dann télé, kissoi dann radio, sansa dann zoinal bande rényoné i s'anplègn la séshrèss i s'anplègn lo mank dolo. Méssyé lo Préfé i lanss zapèl par dsi zapèl pou dir arête lo gaspiyaz dolo. Mé élas nou la zamé gaspiye dolo konm ni gaspiye zordi. Mi vé pa anparl bande pti kolon.

Mi vé pa anparl bande rényoné sak i ansèrv dolo normalman- é la plipar d'moune i ansèrv dolo normalman. Sa i vé dir zot i gaspiye pa d'lo par rapor la kantité nou néna. Sak i gaspiye sé sak i jète 40% nout lo avan ké li ariv ziska robiné. Sak i gaspiye sé sak i dévèrs dolo an kanyité dann por sintèroz nuitézour, zourénuite konm mwin la rapèl azot sa yèr.

Mi doi dir méssyé lo préfé avèk bande fermé d'lo i angante anou pou ékonomizé . Sa lé bien mé si zot l'avé pa anfèrm anou dann la lojik lo gaspiyaz nou noré pa trouv anou dann in sityassion konm ni lé zordi. Alon évite parl lo tinélyé pars sa ossi té in n'afèr-in n'afèr pétète la pankor fini vi k'i anparl pi anou dsa ziska zordi alor ni pé lèss noute limazinassion trafiké.

Mwin noré bien inndé métode dann tan lontan pou konséyé: par égzanp mi rapèl kan l'avé la séshrèss, noute kuré téi invite anou pou fé in neuvène pou demande Bondyé pou fé tonb la pluï mé sa Lé pi d'aktyalité sirman. Lèss tonbé, alon aparl ote shoz.

.Dizon ! mé aköz ni fé pa partou konm Tampon avèk bande rotoni kolinère. Sak la fé laba i pé fé in pé partou pou pa ké nou lé dézarmé kan néna dè moi d'séshrèss.

Final de konte mwin néna dan l'idé k'in pé la zamé pran o sèryé lavèrtissman Paul vergès épi toute son bande rapor, é toute lo bande mézir li la demande k'i pran issi La Rényon, laba dan la franss épi in pé ayèr. Finalman ni pèye zordi lo mank prévoiyans déssèrtin pouvoir é mi demande amwin ankör si zordi néna poin in pé i fé konmsi lo réshofman klimatik i égziss pa, la zamé égzisté. finalman si sa la pa in l'invanssion Paul Vergès.

A bon ékoutèr-salu.

Justin

Témoignages

JOURNAL FONDÉ EN 1944 PAR LE DR RAYMOND VERGÈS

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès
71ème année

Directeur de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau; 1947-1957: Raymond Vergès;
1957-1964: Paul Vergès; 1964-1974: Bruny Payet; 1974-1977:
Jean SImon Mounoussany Amourdom; 1977-1991: Jacques
Sarpédon; 1991-2008: Jean-Marcel Courteaud; 2008-2015:
Jean-Max Hoarau; 2015: Ginette Sinapin

6 rue du général Emile Rollad
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

Tél.: 0262 55 21 21 - Email : redaction@temoignages.re

Site Web: www.temoignages.re

Tél : 02 62 55 21 21

Publicité: publicite@temoignages.re

CPPAP: 0916Y92433